

République française

Département du Lot

COMMUNE DE MEYRONNE

Séance du 23 novembre 2023 à 20 h 30

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 15/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BALADRE

Présents : 9

Votants: 11

Présents : Jean-Luc BALADRE, Daniel BARRES, Maxime DELCAYRE, Pascal LEFEVRE, Alain LONGE, Fabien PAGES, Martine PERIE, Nathalie FAVRESSE, Isabelle TOULZAC

Pour: 11

Contre: 0

Représentés: Annie CAVIER par Martine PERIE, Didier TAMAGNAUD par Alain LONGE

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Maxime DELCAYRE

Objet: DUREE D'AMORTISSEMENT COMMUNE - DE_054_2023

Mr le Maire informe que suite à la nouvelle nomenclature M57, les durées d'amortissements doivent faire le sujet d'une délibération.

Après recherche, nous n'avons pas retrouvé la dernière délibération concernant les durées d'amortissements des subvention amortissables.

Afin d'avoir une position claire, je vous propose de corriger en délibérant sur nos durée d'amortissements en cours afin de les entériner:

Celles-ci sont les suivantes :

Désignation du bien	Valeur de l'acquisition	Année d'acquisition	Durée Amortissement à voté
Pose de Fourreaux	4 467,00	2015	15

Après délibération, la conseil municipal approuve à l'unanimité les durées amortissements des membres présents et représentés

Monsieur LE MAIRE
Jean-Luc BALADRE

